

Ville de Luxembourg  
Direction de l'Architecte – Service Bâtiments

**Avis de marché**

**Procédure** : 10 européenne ouverte

**Type de marché** : Travaux

**Date limite de remise des plis** : 05/05/2025 10:00

**Lieu** : L'ouverture électronique des offres se fera en séance non publique aux bureaux de la Direction de l'Architecte de la Ville de Luxembourg.

**Intitulé** : Travaux d'installations HVAC, sanitaires et régulation à exécuter dans le cadre du réaménagement et de l'extension de la ferme «Mombel-Klein» en ferme pédagogique au 6, rue d'Eschweiler à Rodenbourg

**Description** : - Lavabos : 11 pcs - WC : 11 pcs - Tuyauterie sanitaire EF/EC : 300 m - Tuyauterie sanitaire EU: 97 m - PAC : 3 pcs - Tuyauterie chauffage : 243 m - Radiateurs : 19 pcs - Chauffage- sol : 400 m<sup>2</sup> - Groupe VMC : 3 pcs - gaine rectangulaire: 180 m<sup>2</sup> - Tuyauterie ventilation : 114 m Début des travaux: juin 2026 Durée prévue: 52 semaines

**Critères de sélection** : - Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné: 15 personnes - Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible: 1,41 M € - Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature: 3 références (délivré par le Maître de l'ouvrage), dont 1 référence pour des travaux de transformation aux bâtiments classés patrimoine culturel national ou bâtiments inscrits à l'inventaire supplémentaire suivant liste des immeubles protégés publiée par INPA (Institut National pour le Patrimoine Architectural).

**Modalités visite des lieux/réunion d'information** : La visite des lieux est laissée à l'appréciation des soumissionnaires.

**Conditions d'obtention du dossier** : Les opérateurs économiques intéressés peuvent télécharger le bordereau du site internet [www.pmp.lu](http://www.pmp.lu). Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été téléchargés du site nommé ci-avant ne seront pas prises en considération.

**Réception des plis** : Les offres signées électroniquement sont à remettre obligatoirement et exclusivement via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant l'heure fixée pour l'ouverture de la soumission.

**No. avis complet sur pmp.lu**: 2500674